

cesses qui avoient accompagné le Roi dans cette partie de plaisir. Le même jour le Duc de Bourbon traita aussi splendidement à *Chantilly* plusieurs Ministres Etrangers & Personnes de distinction , qui avoient été invitées à cette Fête. Le fameux Accoucheur Peyrac est parti pour *Modene* , où il va assister aux couches de la Princesse de ce nom , qui avance heureusement dans sa grossesse. On y envoie aussi une Femme pour lui servir de Garde pendant ce tems-là. Mr. Biberon de Cormerie a acheté pour 150. mille livres la Charge de Secrétaire des Commandemens de Mr. le Duc d'Orléans qu'exerçoit ci-devant l'Abbé de Thésu à présent Conseiller d'Etat ; mais S. A. R. conserve à ce dernier une partie de ses appointemens & de ses privilèges.

IX. L'Assemblée de Sorbonne du *prima mensis* ne fournit rien d'intéressant que la continuation de Mr. de Romigni dans la Charge de Syndic, ce qui ne fut fait qu'en vertu d'une Lettre de cachet du Roi: Mr. Dagoumer ancien Recteur, fut aussi choisi à la pluralité des voix, Recteur Régent à la place de Mr. Gibert. Le 21. Fête de *Ste. Ursule* Patronne de la Maison de Sorbonne, l'Evêque de *Troyes* celebra pontificalement la Messe dans l'Eglise de la Faculté qui ne s'ouvre qu'une fois l'an à pareil jour ; le Curé de St. Paul y fit l'après-midi le panegirique de cette Sainte, & l'Abbé Champanes prononça une très-belle Oraison en Latin , en présence de plusieurs Docteurs assembles dans la grande Sale de cette Maison. L'Assemblée du premier Novembre ne se tint que le 4. à cause des Fêtes ; & on y fit lecture de deux Lettres de cachet , par lesquelles le Roi ordonnoit à la Faculté de recevoir deux Cordeliers comme Licenciés surnuméraires , l'un sur le champ , & l'autre
pour